



Réunion publique du quartier Cévennes Montpellier Business School : 21 avril 2023

Élus présents

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Radia Tikouk, adjointe au maire déléguée au quartier Cévennes
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique.
- Laurent Nison, adjoint au maire délégué aux Grands travaux, président de TaM
- Sébastien Cote, adjoint au maire délégué à la Protection de la population
- De nombreux élus de la Ville de Montpellier.

Participants Environ 150 personnes.

Pourquoi Montpellier change avec vous ?

Le rendez-vous des 21 et 22 avril dans le quartier Cévennes était le sixième d'une série de sept rencontres intitulées Montpellier change avec vous. Ces rendez-vous d'échanges avec le Maire, l'équipe municipale et les services de la Ville et de la Métropole s'inscrivent dans une démarche nouvelle, qui élargit la traditionnelle réunion publique à une journée et demie au cœur d'un quartier.

Aperçu de la réunion publique

« Depuis deux ans et dix mois maintenant, notre équipe municipale a engagé une lutte pour faire avancer, rééquilibrer Montpellier, résolu de faire avec vous, avec les enfants dans le cadre du conseil municipal des enfants, avec les jeunes dans le cadre du conseil municipal de la jeunesse, les conseils citoyens, des conseils de quartier et depuis peu avec le conseil montpelliérain des étrangers. Mais aussi avec les concertations puisque nous avons lancé plusieurs démarches dans le cadre des Quartiers apaisés, dont l'Agriparc des Bouisses. Nous avons souhaité avoir ces temps de dialogue, de discussions, d'échanges de rencontres au sein des quartiers, qu'on a voulu sur deux jours, avec des formats différents », commente Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique.

« Cette réunion est traduite en langue des signes car la démocratie, c'est pour tout le monde, indique Michaël Delafosse, maire de la Ville de Montpellier. Elle va se dérouler en deux temps, les grandes orientations que nous portons sur la ville et les déclinaisons sur le secteur dit Cévennes. La première chose dont nous devons vous parler ce sont les finances. Quels sont nos choix d'investissements quels seront nos principaux défis, quelles sont nos décisions en matière de fiscalité. » Ligne 5 de tramway, gratuité des transports, rénovation urbaine Mosson et Cévennes, 0% d'augmentation des taux d'imposition, mobilité, santé, gestion de l'eau et des déchets, bouclier social, sécurité, propreté, gouvernance apaisée, écoles, crèches, lieux de



culture... Soit 3,5 milliards d'euros d'investissement durant le mandat, un niveau inédit d'investissement pour Montpellier.

Principales interventions du public

- **Aménagement du parc Bel Juel**

Question : Ma requête concerne le joli petit parc de Bel Juel qui est malheureusement sous-exploité. Mon appartement donne sur ce merveilleux bouquet d'arbres. Si on remonte au XVIII^e siècle, c'était un jardin d'agrément. Dans l'idéal, il faudrait un hôtel à insectes, une buvette et sécuriser l'ensemble de façon à ce qu'il ne soit pas trop fréquenté par les délinquants proches et lointains. Il faudrait que sa clôture soit bien assurée car la nuit, j'entends du bruit jusqu'à 2h du matin. Tout est difficile dans ce quartier, dans le voisinage. Je voudrais attirer votre attention sur la sauvegarde de ce bouquet d'arbres qui peut aussi partir en fumée, c'est un autre risque. Il faut mettre ce parc sous surveillance et l'aménager.

Réponse de Michaël Delafosse : Oui en effet, le parc Bel Juel est effectivement un parc assez méconnu. Avec Sébastien Cote, nous allons vérifier la sécurisation et voir si ce parc ne peut pas entrer dans le système de fermeture des parcs la nuit avec passage régulier d'un agent pour éviter effectivement qu'il devienne un lieu de tensions. Nous allons également examiner les propositions de projets qui émergent : nichoirs, lieux refuges pour les insectes... Plus on habite les parcs, plus on les rend vivants.

- **Implication de la jeunesse**

Question : Je suis président du Comité de quartier Cévennes. Je voulais vous dire à vous et à tous les élus que nous sommes extrêmement contents de voir que les choses bougent. Le quartier des Cévennes était vraiment un quartier où on se sentait abandonné à tout point de vue, transport, sécurité. Avec les enfants du quartier, puisque nous organisons olympiades toutes les six semaines, nous avons planté des fleurs d'essence méditerranéenne devant chez les commerçants. Cela a été remarquable. Alors je crois qu'il faut investir comme vous le faites avec tous les élus, sur les jeunes, sur les enfants parce qu'ils sont très sensibles à la fois au tri, à la propreté et surtout à la beauté et à l'embellissement du quartier. Allons-nous encore avoir des projets en ce sens ?

Réponse : Bien sûr nous allons continuer en ce sens. La rénovation du Petit Bard a été très courageuse et je salue l'engagement d'Hélène Mandroux : détruire la tour H, s'attaquer à ces copropriétés, fut un travail colossal. Mais je souhaite que l'on en tire un enseignement. Il nous a manqué un dialogue citoyen. C'est pour cette raison que nous avons créé la Maison du projet. Ce lieu d'information permet un pilotage dans la transformation et une cohérence dans l'organisation. De plus la transformation des espaces publics doit converger avec l'art et la culture pour une meilleure réappropriation. Il se passe de belles choses aux Cévennes et je rencontre des personnes qui renoncent à quitter le quartier. De jeunes couples regardent de plus près les annonces immobilières et envisagent de s'y installer puis ensuite de s'impliquer



dans la vie associative. Les habitants et les enfants d'autant plus doivent être parties prenantes de leur quartier. Et quand une école participe au réaménagement de la ville, c'est un projet pédagogique, un projet du futur. Et puis il y a de la cohésion sociale. Quand Yann L'heureux vient s'emparer de cet espace, cela fait du bien. Nous menons deux opérations de rénovation urbaine les Cévennes et la Mosson. Franchement, c'est dur, mais je ne veux pas laisser des formes de communautarisme se développer. Nous faisons le choix de rééquilibrer la ville parce que tous ces quartiers méritent la considération. On parle beaucoup de Montpellier pour son architecture contemporaine notamment à Port Marianne, mais je veux aussi que l'on parle de Montpellier sur la manière dont on conduit des stratégies de rénovation urbaine. Cela contribue aussi à la renommée de la ville en rendant partie prenante les citoyens.

- **Parc ACM et économies d'énergie**

Question : Je souhaite savoir quand sera effectué le remplacement des vieux convecteurs électriques dans mon appartement ACM ? Par ailleurs, je suis élu au lycée Jules Ferry. Je souhaite rencontrer vos services. Puisque notre quartier est un quartier prioritaire de la Ville, j'aimerais que l'on puisse discuter des aménagements possibles au niveau de la rue de la Colline pour sécuriser à la fois le lycée et le quartier.

Réponse : Normalement, tous les radiateurs de catégorie F, G auraient dû être changés. Nous allons présenter de manière lisible publiquement, un plan stratégique sur la rénovation du parc social parce que nous devons devenir plus sobres en énergie, globalement pour notre pays, pour le climat, pour sortir de la dépendance des énergies fossiles. Outre ce grand défi, pas d'écologie sans social. Les locataires bénéficient du bouclier tarifaire de 15%, c'est positif pour leur pouvoir d'achat mais je ne suis pas sûr que le pays puisse continuer ainsi. Une lettre va être adressée aux locataires pour expliquer notre stratégie de rénovation du parc social. Et merci de votre engagement en tant que parent d'élève au lycée Jules-Ferry où les équipes pédagogiques sont remarquables.

- **Création d'un bosquet fruitier**

Question : Je fais partie du Comité de quartier Saint Clément. Nous avons dans le quartier, un espace vert d'environ 400 m² qui appartient à quatre copropriétés en face de l'école Baudelaire, à l'angle de la rue Charles Gide et l'avenue Saint-Clément. Nous aimerions avec l'association des jardins partagés y créer un bosquet fruitier. Les quatre copropriétaires ont voté en assemblée générale le droit d'utiliser cet espace, mais l'ordre du jour de la prochaine assemblée de juin prévoit l'annulation de cette résolution. Est-il possible pour la Ville de préempter cette parcelle pour créer un espace vert ?

Réponse : Le Délaissé en face de l'école Baudelaire, j'achète ! Je veux vous remercier pour le petit jardin partagé du square Bartholomé Las Cazas, cela crée du lien. Plus nous planterons des arbres fruitiers dans la ville, plus les enfants connaîtront le rythme des saisons. Et peut être qu'un jour, un petit Doisneau prendra la photo. Et c'est ça l'imaginaire. Concernant ce



délaissée Baudelaire, que personne n'entretient, il est préférable d'y planter des arbres. Madame la vice-présidente Faye se renseignera pour savoir si la copropriété est prête à nous le céder ou si elle est d'accord de le mettre à disposition pour planter des arbres. C'est un projet que je soutiens. Planter des arbres en variant les essences sinon, dans 30 ans, il faudra les couper.

- **La ZAC du Coteau**

Question : À 600 mètres d'ici, il y a le Coteau de Malbosc. Ce n'est pas le quartier des Cévennes mais vous y prévoyez 1000 logements sur une trentaine d'hectares. Cela va complètement condamner un espace naturel merveilleux qui concerne les gens de Malbosc, du Château d'O, de Louis Ravaz, qui au cours de la pandémie, ont découvert et beaucoup apprécié cet espace. Ces 1000 logements vont complètement déstabiliser le quartier de Malbosc agréable à vivre et en perdant son espace vert, son espace de respiration, avec au moins 1500 voitures, d'autant qu'à la sortie de Malbosc est très difficile au niveau de la circulation, le rond-point d'Alco, le rond-point du château d'O, l'avenue des Moulins, c'est saturé. Toute cette population correspond à l'affut de nouvelles voitures plus nombreuses. Les habitants de Malbosc, d'Alco, Louis Ravaz village, château d'O ont besoin d'espaces de respiration. Comme aux Bouisses, la ZAC du Coteau pourrait être un écusson vert de Montpellier. Les habitants de ces quatre quartiers se constituent en collectif politique Les coteaux de Malbosc et vous demandent, vous suggèrent que dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal que ce secteur, soit classé en zone naturelle et agricole, qu'il ne soit plus un secteur constructible. Qu'en pensez-vous ?

Réponse : Le projet de la ZAC du Coteau va avoir un visage radicalement différent de celui qui fut autrefois présenté puisqu'il est prévu un corridor dédié à la biodiversité et la réduction de son gabarit. Nous aurons une réunion spécifique sur ce sujet qui doit permettre de donner une grande respiration. On ne fait plus la ville comme avant : on met en place les transports en commun gratuits, on adopte une politique vélo, on décarbone tambour battant, nous avons d'autres rapports à la ville.

Nous ne construirons pas comme à Malbosc, des garages qui deviennent ensuite des nouvelles pièces à vivre ; c'est une grande erreur de ce quartier. Sur cette zone-là, nous devons répondre à différentes injonctions. Les projets de rénovation, ce sont 867 destructions de logements existants. Nous sommes passés de 19 000 demandeurs de logements sociaux à 30 000. Nous ne souhaitons pas déséquilibrer socialement cette partie de la ville avec des écoles en situation de déséquilibre social. Aujourd'hui, dans notre ville, à part les héritiers, il est difficile de devenir propriétaire quand on est jeune et alors que les prix du logement augmentent. Maintenant, nous devons parvenir à tenir un équilibre entre la production de logement et le rapport à la nature. Nous allons ajourner un projet de logements sociaux et nous espérons pouvoir travailler sur l'accession abordable à la propriété pour les jeunes actifs afin de rééquilibrer cette partie de Montpellier. Il nous faut cependant répondre aux problématiques logements de notre métropole, même si cela génère de la circulation, sinon elle va devenir socialement excluante. Quels types de logement ? Je ne veux pas du studio Pinel, mais créer du foncier solidaire et permettre à des jeunes de pouvoir s'installer, de pouvoir participer à la



vie associative et remettre de la mixité dans les écoles, cela en vaut la peine. Il nous faut rééquilibrer socialement l'Ouest et construire de manière résiliente. C'est un vrai challenge !

- **Végétalisation**

Question : Je suis secrétaire l'association Place Giono, du gris au vert. Je souhaite savoir où en est le projet de végétalisation puisqu'on nous avait fait des promesses pour 2021, puis 2022. Or, la place est toujours enrochée ; nous aimerions que cela avance.

Réponse : Pour éviter les attroupements nocturnes qui posaient des problèmes, en effet, la place Jean Giono avait été enrochée. La végétalisation sera réalisée en octobre 2023, je m'y engage. La place sera imperméabilisée ou rafraîchie et on y fera des plantations.

- **Sécurité Chemin de l'Aqueduc**

Question : J'habite résidence château d'Alco qui est en limite du chemin de l'Aqueduc. Je partage votre enthousiasme car effectivement c'est une promenade très agréable, mais nous avons des problèmes de sécurité en été, le soir et la nuit. Pétards, tirs de mortiers, violence.... Les jeunes ont tendance à mettre le feu pour s'amuser. C'est arrivé plusieurs fois ; dans notre résidence, un des bâtiments a été réduit par un incendie. Quand on appelle la gendarmerie, elle nous renvoie vers la Police municipale et vice-versa.

Réponse : Nous allons d'abord avec M. Cote repérer ces endroits d'insécurité et d'incivilités pour ensuite essayer d'agir. Nous allons avec la police municipale travailler là-dessus. La question de la sécurité devra être prise en compte dans la réflexion menée par la future équipe d'urbanistes paysagiste que l'on va choisir et qui devra travailler sur l'aménagement de l'aqueduc Saint-Clément. Nous avons une grande ambition pour ce lieu de qualité, il ne faudrait pas qu'il soit déprécié à cause de problème de sécurité.

- **Urbanisme**

Question : Route de Lavérune, je vois un projet de construction concernant d'un immeuble Kaufman & Broad, résidence Duo Verde à la Martelle à la place de l'ancien garage Le Martelet. Je souhaite savoir si ce projet va voir le jour.

Réponse : Le permis a été délivré ; ce projet doit se faire. Je préfère dire les choses.

- **Esthétique urbaine**

Question : Vous parlez de sérénité, de vie paisible. Je ne vais pas parler du nombre de chantiers entrepris qui agacent un certain nombre de Montpellierains, mais je parlerai de réalisations plus terre à terre où vous utilisez beaucoup de bitume et surtout de bordures. Et j'espère que vous avez pris avec votre fournisseur des accords particuliers parce que pour moi l'ensemble rendu est esthétiquement un peu déplorable. Je prendrai comme exemple l'avenue de la Pompignane qui aurait grand besoin d'être refaite. Vous qui êtes un grand spécialiste de l'immobilier il faudrait peut-être que vous vous trouviez aussi un urbaniste et lui permette de faire des réalisations qui soient acceptables.



Réponse : Je prends votre question avec délice. Vous avez raison. L'avenue de la Pompignane était tellement défoncée et dangereuse que les travaux ont été réalisés en urgence eu égard à ma propre responsabilité de Maire, à cause du risque d'accident. Je partage ce que vous dites sur la qualité de l'espace public, sur parfois des mobiliers urbains décalés. Montpellier a une culture de l'architecture, mais il y a aussi ce que j'appelle la grammaire de l'espace public. Nous avons de grands progrès à faire, nous avons objectivement un retard colossal par rapport à d'autres métropoles. Parfois, des containers sont posés sur les trottoirs et empêchent les personnes à mobilité réduite de circuler. Nous avons un travail à opérer à l'échelle de la ville, l'idée étant de construire une forme de référentiel sur le mobilier urbain, le revêtement de voirie. Je n'en suis pas satisfait.

Savez-vous combien de revêtements de voirie existent pour l'Écusson ? 37 ! Les sociétés creusent des tranchées et créent un pansement à ciel ouvert. Nous avons missionné Jacqueline Osty, grand prix d'urbanisme, chargée de construire un référentiel dans l'Écusson afin que l'on puisse choisir une qualité de sol qui correspond à l'identité du lieu, la zone des savoirs, à côté de la faculté de médecine et de la zone Saint-Roch. Et qu'à terme ce référentiel concerne la qualité de l'espace public sur toute la ville. Je suis très sensible à ce que vous dites, que je reçois un peu à juste titre, comme une forme de reproche, mais je sais que nous devons travailler sur la qualité de l'espace public. Mais une telle culture ne peut pas se décréter du jour au lendemain...

- **Gestion des voies privées et ramassage des poubelles**

Question : J'habite la Chamberte. Les poubelles grises ne sont relevées qu'une fois par semaine. Mais conserver sa poubelle chez soi pendant une semaine, c'est difficile. Je suggère que vous fassiez installer dans mon quartier un gros container commun où je puisse déposer ma poubelle de façon à ne pas avoir les odeurs comme cela existe dans le centre-ville.

Deuxième point. La route de Lavérune au niveau d'Estanove est en sens unique. La rue des Pétunias et la place des Lilas sont privées. Elles font partie de la parcelle 347. Or, le retour de circulation se fait par ses rues car la route de Lavérune est à sens unique. Personne ne conteste que le trafic passe par ses rues mais ne pourraient-elles pas entrer dans le domaine public ?

Réponse : Montpellier est l'une des villes de France qui dispose le plus de voies privées. Près de 30 % de sa voirie est privée. Il va falloir que nous nous attaquions à ce problème parce des voies privées sont utilisées par le grand public. Parfois, parce que ces voies ne sont tellement pas entretenues, les propriétaires veulent transférer ces voies à la puissance publique. Nous allons élaborer une grille d'analyse pour déterminer quelles des voies privées peuvent entrer dans la domanialité publique et sur la base de quels critères.

- **L'agriparc des Bouisses**

Question : L'agriparc des Bouisses est un projet qui prévoit un certain nombre de constructions. Je comprends tout à fait les enjeux liés à la production de logements en réhabilitation, l'artificialisation des sols ; c'est un projet louable que je soutiens. Il serait dommage que ce grand projet soit gâché par certains agencements qui se feraient au détriment aussi de l'existant. À ce stade, le projet prévoit des éléments bâtis de différentes hauteurs et il semble apparaître que les éléments les plus hauts seraient disposés à proximité



immédiate des maisons existantes. Notamment d'immeubles de cinq niveaux et forcément cela créerait un impact visuel très fort. Je propose simplement que soit réagencé un peu différemment le bâtiment prévu avec éléments bâtis de faible hauteur de préférence à proximité des habitations de décaler les éléments les plus haut vers le lointain. Pouvez-vous imaginer cette alternative et faire évoluer le projet en ce sens ?

Réponse : Sur cette morphologie urbaine, rien n'est encore acté. Ce projet fera l'objet d'une concertation. Je vous remercie d'avoir évoqué en introduction la nécessité de construire des logements sur une partie du projet. Effectivement, il ne s'agit pas de créer des vis-à-vis et de transformer l'espace. Nous travaillerons avec l'équipe d'urbanistes pour respecter la morphologie de cet espace

- **Sécurité aux abords du stade Rachid Malla**

Question : Je représente la copropriété Domaine de Bel-Air, jouxtant le stade Rachid Malla. Nous nous réjouissons de la rénovation, mais nous avons de grandes inquiétudes quant à la sécurisation. Les jeunes détruisent en permanence le grillage qui les protège de ce stade. Ils pénètrent sur notre oliveraie de 250 oliviers. Ils viennent fumer, faire du feu, lancer des mortiers à proximité. Nous craignons les incendies. Ils commettent des incivilités dans les résidences. Ils rentrent dans les couloirs, insultent les copropriétaires...

Réponse : Avec Hervé Martin, adjoint délégué aux sports, nous avons fait beaucoup d'efforts pour rénover le stade Rachid Malla. Je demande aux dirigeants sportifs qui font du bon travail et je veux les en remercier, d'être vigilants. Si la Municipalité met des créneaux, c'est pour que les jeunes pratiquent le sport. Nous allons regarder les aménagements possibles pour éviter que les troubles persistent.

- **Salle de prière, stationnement**

Question : Je représente le collectif Ravaz. La salle de prière de la mosquée de l'Union est devenue exiguë, j'ai entendu des rumeurs concernant l'agrandissement de cette mosquée. Où vont se garer les fidèles si l'on agrandit ?

Réponse : Je suis très respectueux de la loi de 1905 et qu'il y ait dans notre ville des lieux de cultes pour les croyants, des synagogues, des temples, des églises, des mosquées financées par les fidèles et seulement par les fidèles. Vous connaissez peut-être mes positions sur les questions liées à la laïcité qui sont de garantir le droit de croire ou de ne pas croire, et que le fait religieux n'a pas vocation à s'ingérer sur les lois publiques.

En effet, il existe une salle du culte avenue Louis Ravaz qui restera dans son périmètre existant. Nous ne pouvons pas effectuer des extensions dans le non-respect des règles d'urbanisme. Concernant les places de parking des fidèles qui se rendent dans les lieux de cultes, nous aimeront qu'ils changent leurs habitudes de mobilité et utilisent les bus et les trams. Mais il est vrai que pour l'instant, c'est embouteillé. Mais le travail que nous menons sur la copropriété avec la résidentialisation va nous aider à éviter ces débordements.

- **Offres de vélos**



Question : Je tenais à vous remercier d'avoir développé la grande idée de pistes cyclables sur Montpellier. Mais je me demandais s'il n'était pas possible de densifier la quantité des offres de vélos en libre-service. Malheureusement, ils sont souvent trop loin. Et si vous comptiez aussi développer l'accessibilité pour les bi ou tri porteurs ?

Réponse : Vélos, bi porteurs, triporteurs.... Je me réjouis de voir que les gens commencent à s'adapter, ce qui n'était pas le cas, il y a trois ans. Nous avons mis en place une aide à la logistique pour développer la mobilité vélo. Et le vélo cargo est une pratique qui se développe beaucoup. Hier encore les parents conduisaient leurs enfants à l'école en voiture. Notre ville est en train de mener sa transition et à retirer des voitures de la circulation. Concernant l'offre de vélos en libre-service, le coût annuel est très élevé. Nous continuons à proposer l'aide de 500 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Nous avons octroyé cette aide à 40 000 personnes. Si seulement 50 % ont remplacé leur trajet domicile travail par le vélo plutôt que la voiture, nous aurons gagné. Aujourd'hui le CHU est devenu employeur Pro vélo. Il y a trois ans, puisque je préside le CHU, on me demandait des parkings pour les voitures et à présent, on me demande des box sécurisés pour le vélo. Nous allons poursuivre nos efforts sur la sécurisation des vélos. Nous travaillons sur un code de la rue. Avec M. Cote, adjoint à la sécurité, nous allons sévir. Le tunnel de la Comédie sera un axe cyclable pour désengorger la place de la Comédie, la rue des Etuves. Certaines personnes âgées me disent : « je n'y vais plus parce que c'est trop dangereux à cause des vélos et des trottinettes ». Nous allons présenter un code de la rue et lancer une campagne de sensibilisation pour poser les règles d'usage de l'espace public parce que trop de conflits. Nous nous opposons catégoriquement aux trottinettes en libre-service pour lutter contre le rapport très décomplexé dans l'usage de l'espace public.

- **Nuisances sonores**

Question : Je suis membre du comité de quartier Château d'O. Mme Tikouk et M. Paternot sont venus nous rendre visite au sujet d'une problématique d'exposition, le bruit. Nous sommes limitrophes de l'avenue des Moulins et nous avons conscience qu'elle est devenue une voie très empruntée. Nous ne vous demandons pas de la transformer en piste cyclable mais le mur situé rue Jean Vilar en séparation de nos résidences avec l'avenue des Moulins est propriété de la métropole. Pouvons-nous envisager des solutions pour aménager ce mur et réduire cette nuisance sonore ?

Réponse : Nous allons examiner cette question pour savoir à qui appartient ce mur mitoyen et ensuite réaliser ces travaux de lutte contre le bruit, un sujet important dans la ville. Le bruit, c'est pénible surtout la nuit. La carte du bruit va arriver et sera rendue publique.

- **Couleur des pistes cyclables**

Question : J'habite la Chamberte et je suis cycliste depuis 45 ans. Je remercie l'équipe de ce qui se passe autour des vélos. Juste une suggestion. Serait-il possible que toutes les pistes cyclables de la ville soient de la même couleur pour établir une continuité ?

Réponse : Certains secteurs de la ville sont des secteurs sauvegardés, comme l'Écusson. On ne peut pas choisir de mettre de la couleur partout, nous avons des contraintes patrimoniales



et esthétiques. Plusieurs pistes cyclables sont bleues, mais ce sera avec parcimonie, à certains endroits, pour mieux sécuriser.

- **Travaux et sécurisation de la chaussée**

Question : Je vous remercie vivement de vos efforts sur le vélo. Je veux parler de l'avenue Louis Ravaz, de la sécurisation des chaussées notamment quand on fait du vélo. Je sais qu'il y a d'énormes travaux en ce moment, mais vite, nous avons besoin de pistes cyclables. Par ailleurs, quand allez-vous reprendre les ZAT et les dimanches de respiration ?

Réponse : Les travaux sont très longs et je suis le premier à vouloir que cela aille plus vite. Nous sommes engagés dans un chantier colossal, notamment avec la L5 de tramway qui aurait déjà dû être réalisé. Concernant le vélo, nous sommes une des métropoles les plus en retard à ce sujet. Les travaux du tramway sont longs car nous réalisons la réfection des réseaux, en dessous. Pour le chantier du tramway, une cellule dédiée permet d'accompagner au mieux chacun dans cette période de grand inconfort. Je suis impopulaire mais je demande de l'indulgence.

A propos des ZAT. Une ZAT raconte la ville, elle est une poésie, une manifestation culturelle gratuite ouverte à tous. Nous avons dû lever le pied sur les ZAT et les dimanches de respiration, il n'y aura pas non plus les Nuits du Peyrou, en raison du coût de l'énergie et de nos marges de manœuvre financières.

- **Montpellier Business School**

Question : Montpellier Business School va déménager. Qu'est-il prévu à la place ?

Réponse : Sur cette emprise-là, des logements sont prévus. Ce sera du réinvestissement urbain d'une part, et d'autre part, l'ouverture d'un futur parc pour les habitants du quartier avec du linéaire commercial. Nous aurons une vigilance pour ces futurs commerces. Alban Zanchiello, adjoint délégué au commerce, se démène pour implanter des bouchers, des boulangers dans nos quartiers. Et j'aimerais des librairies ! Il faut aussi que les commerçants puissent vivre de leur travail et que les clients viennent. Nous voulons éviter les épiceries de nuit et les obscurs bars à chicha. Nous allons élaborer une stratégie et nous doter d'un schéma d'urbanisme commercial. Je vais être un peu militant pour limiter les grandes surfaces aux périphéries et protéger le commerce de proximité. Je vois beaucoup de cartons Amazon, mais je préfère que les livres soient achetés en librairie.

- **Bibliothèque à l'école et accès en transport en commun**

Question : Je suis déléguée à l'école élémentaire Alain Savary, en REP. Cette école manque cruellement d'une bibliothèque. Que les enfants puissent accéder aux livres et à la culture est une priorité. Depuis déjà quelques années, les enseignants et les parents délégués ont des demandes. De plus, avec les classes de CP dédoublées, 4 ont une superficie de 30m², les classes une superficie minuscule. C'est difficile pour les enseignants.

Autre chose. Depuis cet été, les travaux de la ligne 5 ont commencé, des arrêts de la ligne 15 ont été supprimés et les arrêts de la ligne 11 ont été déplacés. Des habitants du quartier et moi-même ont constaté une très nette dégradation de notre qualité de vie. Nous avons accès



à Plan cabanes, Figuerolles, Estanove et aux cabinets médicaux... Et même pour aller travailler. Je sais que vous avez fait des efforts, notamment avec la mise en place d'une navette. Elle dessert essentiellement le quartier de la gare durant tout le temps des travaux, et va s'arrêter à un certain moment. Le problème persiste pour les habitants du val de Croze.

Réponse : Nous allons faire une bibliothèque à l'école Alain Savary. Je suis touchée quand on me demande de faire des bibliothèques dans les écoles. La lecture, c'est un combat. On est aujourd'hui confronté à une civilisation de l'abrutissement avec les écrans. Nous allons nous battre pour que les enfants lisent. L'an dernier, pour les 400 ans de Molière, nous avons offert *Le Malade imaginaire*. Pour que tous les enfants qui quittent l'école primaire commencent à mettre des livres dans leur bibliothèque. Les médiathèques aménagent des coins pour les tout-petits. Nous avons augmenté la dotation par élève pour les projets, mais aussi pour que les professeurs achètent des livres.

Concernant la navette, elle sera maintenue le temps de tous les travaux. Je m'y engage. Les chantiers sont contraignants. Je vous dois même des excuses parce qu'il est vrai qu'au départ, tous les habitants du Val de Croze se sont retrouvés coupés de tout. Nous avons dû rectifier le tir. La navette n'est arrivée qu'en mars, elle est plus petite et circule plus facilement.

- **Danger de la circulation à vélo**

Question : J'habite résidence Château d'O. Je suis infirmier et j'effectue le trajet tous les jours à vélo pour aller jusqu'au CHU, aller et retour. J'ai vu une vidéo très intéressante sur le bus tram, sur la voie Domitienne, c'est très beau. Mais en attendant 2025 que fait-on ? C'est tous les jours que je risque ma vie avec des gens qui ne se gênent pas pour emprunter ces voies qui ne sont pas mixtes, sur Charles Flahaut. Est-il possible de sécuriser ces pistes et renforcer les contrôles ?

Réponse : Sur la rue Charles Flahaut qui va jusqu'au CHU, nous allons entrer dans une phase de travaux. La piste cyclable dite transitoire va passer en piste cyclable définitive du stade Philippiès jusqu'au CHU. Les travaux vont commencer par la réfection des réseaux d'eau et ensuite la piste cyclable sera réalisée fin 2023.

En 2025, nous traiterons l'ensemble du carrefour de la Lyre, très routier. Les ingénieurs se creusent la tête pour les vélos.

- **Usage des trottinettes**

Question : Avez-vous un projet concernant les trottinettes ? Car, c'est très dangereux.

Réponse : Ma doctrine sur l'utilisation des trottinettes est simple, elles doivent être obligatoirement assurées et bridées à 25 k/heure maximum. Je suis catégorique, il n'y aura pas d'offre de trottinettes en libre-service. Prochainement en conseil municipal, nous prendrons une délibération pour la mise en œuvre d'un code de la rue et du respect des règles, le feu rouge, la piste cyclable et pour verbaliser.

- **Bus tram avenue du Père Soulas**

Question : Je suis pharmacienne. J'ai appris que le bus tram allait passer avenue du Père Soulas. L'avenue sera-t-elle mise en sens unique ? Et si oui, quels sont nos interlocuteurs



en tant que commerce de santé ? Parce que venir à pied jusqu'à la pharmacie, c'est parfois très compliqué dans certains cas.

Réponse : Le bus tram va passer sur l'avenue du Père Soulas, dans la circulation automobile en 2025. Après la ligne 5, on améliorera les bus tram. Mais auparavant, nous allons entreprendre d'important travaux de réfection des réseaux d'eau et ce sera très compliqué, mais pas avant la deuxième partie de la décennie (aménagement bus, tram, des réseaux et aussi la transformation de cette avenue). L'avenue du Père Soulas devenue très dangereuse s'est densifiée de manière très chaotique à la parcelle. Nous avons le projet d'en faire un axe plus digne. Des travaux sont nécessaires, on améliore progressivement mais ce sera par phases.

- **Garages rue de las Sorbes**

Question : Rue de Las Sorbes, pour aménager une piste cyclable, il est prévu la suppression des 24 garages. Actuellement, seulement 6 garages ont été récupérés par la Ville. Les gens ne vendent pas leur garage car ils veulent faire monter le prix d'achat.

Réponse : Je comprends votre impatience, mais je souhaite que vous releviez que nous avons pris le problème en main, en faisant une Déclaration d'utilité publique pour nous donner les moyens d'aller jusqu'à l'expropriation. Notre stratégie est de raser ces lieux qui déstabilisent l'armature des commerces de proximité. À Montpellier, en 2000, il y avait 8 épicerie, il y en a 200 aujourd'hui. Nos premiers soutiens sont les buralistes, je ne fais pas l'éloge du tabac, ils ont d'autres activités, mais les 16 buralistes créent du lien social et subissent cette concurrence scandaleuse des épicerie nuit. Dans la rue de Las Sorbes et suite à la DUP, nous procéderons le moment venu à l'expropriation, si la procédure amiable ne fonctionne pas, nous sommes dans un rapport de force. Nous nous devons d'abord de protéger l'intérêt du contribuable et donc l'argent public. Notre base de discussion pour évaluer sont les livres de comptes et les versement Ursaaf.

Continuez à envoyer vos contributions : sur la plateforme participer.montpellier.fr ou en saisissant Montpellier au quotidien sur montpellier.fr